

1

Monsieurs !

J'avais espéré de pouvoir informer Votre
Altesse Royale de quelque résultat sur
la correspondance avec M. Mercier, mais
mon espérance était vaine, je lui soumettais
donc ce qui s'est passé depuis que nous
avons eu le bonheur de la voir ici. Charlotte
écrivait le même soir une lettre conçue
après dans les termes qui avaient été

approuvés par Votre Altesse Royale,
en lui démontrant la restitution de
ces lettres comme un acte de probité
et d'honneur &c. et lui promettant que
les papiers quelle considèrerait nécessaires
pour la justification seraient conservés
par Charlotte qui la pria de lui remettre
tous les papiers sans exception et de vouloir
donner une assurance par écrit qu'elle
n'en n'avoit pas gardé. Mercredi soir arriva
une lettre de M. Mercer écrite avant la réception
de celle de Charlotte, dans laquelle elle dit que
comme j'avois exprimé un desir de voir
ces lettres, déposés dans les mains d'une troisième
personne, elle les avoit envoyés à son banquier
avec le consentement de M. Gray et de ses autres
amis, qui avoit considéré ce moyen comme le

(2)

plus honorable, de sorte que ces lettres n'étaient plus en danger "to be the sport of idle curiosity".
Votre Altesse Royale daignera voir que malgré, qu'elle savait que nous lui enverrions nos further communications elle n'avait pas perdu un moment pour faire cette démarche sans aucune spécification des objets déposés. D Keith qui vint le jeudi ici apporte avec lui la réponse sur la lettre de Charlotte qui au fond n'en était point. Quo M. Mercer avait cru que nous serions satisfaits de la démarche qu'elle avait faite de déposer ces papiers en son nom et celui de D Gray chez son banquier que D Keith donnerait le receipt du banquier (qui ne dit rien que d'avoir reçu une boîte de M. M.) que certainement après mure réflexion nous serions satisfaits de dans le même genre; et durant la demande positive de les rendre, comme s'il n'en n'avait jamais été question. Le vendredi matin j'eus une longue conversation avec D Keith